le la « Clyde » et des scaphandriers n'éprouvent, cet après-midi, de bouger sa tête l'eau, mais ils ne dera pas commodes. »

Ce qu'il faut pour ramener le « Pluviôse »

M. le vice-amiral Bellue condensa ainsi les conditions actuellement nécessaires pour ramener le « Pluviôse » à Calais.

« Il faut d'abord, dit-il, retirer le chaland « X » et l'éloigner du lieu de notre travail où il nous gêne.

» Si nous pénétrons à la mer basse de ce soir — 4 heures — nous tenterons cette première besogne.

» Ensuite, à une seconde marée, — si nous avons une mer plane et par conséquent un bon vent, — nous rattacherons les chaînes aux deux chalands en service nouvellement. Sans doute aurai-t-on pu alors rattacher la chaîne brisée au sous-marin.

» A une troisième marée, nous pourrons — si tout va bien — rentrer le « Pluviôse » à Calais. Mais si cela peut se faire lundi soir, cela peut être aussi mardi, ou plus tard...

» En une marée, une fois que nous aurons réassisé les chaînes, nous pouvons le ramener. Une heure de temps favorable nous suffira... »

On essaierait un premier travail de pompage en mer

« Il n'est pas impossible, dit M. le vice-amiral Bellue, que l'on réalise en mer un premier travail de pompage de l'eau du « Pluviôse ».

» Pour cela, nous essaierons de masquer les « vannes » qui sont restées ouvertes, comme elles le sont toujours quand un sous-marin est en plongée.

» Avec du ciment armé ou certains systèmes spéciaux, dit des « paliers », on calfeutrera toutes ces ouvertures et on essaiera de réduire la brèche qui a été faite au « Pluviôse » par le « Pas-de-Calais ».

— « A-t-on pu constater enfin l'existence de cette brèche ?

— « Parfaitement. Deux de nos scaphandriers ont pu s'y engager.

» L'un y passa le bras.

» L'AUTRE SCAPHANDRIER Y ENTRA PRESQUE TOUT ENTIER ET, UN INSTANT, NOUS EÛMES QUELQUE INQUIÉTUDE.

» IL AVAIT FAILLI Y RESTER !

— « Espérez-vous qu'en dépit de tous les contretemps, on arrachera le « Pluviôse » à la mer.

— « Assurément. Il faut avoir de la patience. Mais nous y resterions plutôt tous que de lâcher la besogne ! »

La martiale figure de l'amiral se rembrunit sous les ors rutilants de sa casquette et s'éloigne, le front penché, combinant déjà la manœuvre de l'après-midi.

Les 27 cercueils sont là

J'ai obtenu l'assurance formelle que dans le grand hangar Paul Devos, où les soldats du 36 sont cantonnés en « enfermé, dans un des compartiments, la réserve lugubre des cercueils.

Il y en a là vingt-sept, façonnés hâtivement par un charpentier de Calais.

Ils ne sont, d'ailleurs, que provisoires pour la plupart et destinés seulement à enfermer aussitôt qu'arrachés au « Pluviôse » les cadavres des infortunés marins.

Un grande provision de matières désinfectantes est également arrivée et mise près des cercueils.

Mais l'on n'attendra pas que le « Pluviôse » rentre au port pour toucher déjà à la réserve des coffres funèbres.

L'un d'eux vient de partir en mer. »

UN CERCUEIL à bord de la « Girafe »

ON ESPÈRE ENLEVER LE CORPS DU MATELOT DE VEILLE DANS LE CAPOT

Midi. — Je viens d'assister à une manœuvre pourtant opérée bien clandestinement et passée inaperçue de presque tous.

Du hangar aux cercueils, on vient d'en retirer un, enveloppé d'une bâche noire pour détourner les soupçons.

Ce cercueil a été transporté à bord de la grande vedette à vapeur du service maritime.

La vedette est partie en rade immédiatement.

Elle a abordé la « Girafe » où on a embarqué le funèbre colis.

Une personnalité bien informée m'a donné la clef de ce mystère :

« On pense qu'il y a dans le « capot » du submersible le cadavre du matelot de vigie chargé d'enregistrer les avertissements du périscope.

» Celui-là sera relativement facile à extraire.

» A marée basse ou soit, en effet, le capot émergera de l'eau de 40 centimètres environ.

On a donné des ordres secrets pour que, ce soir, on essaie de retirer ce corps.

On le mettra dans le cercueil qui vient de partir pour la « Girafe ».

La nuit venue, on le ramènera à Calais, toujours dans le plus grand secret, afin d'éviter les curieux, les manifestations...

Si l'on peut déterminer son identité cette nuit, on fera venir la famille pour le reconnaître.

Mais, encore une fois, cela se fera très en cachette. »

Trois médecins des Epidémies s'en vont en mer pour ce cadavre

A trois heures de l'après-midi, MM. les docteurs Deladerrière, Berquet et Robrion, médecins des Epidémies pour le port de Calais, sont partis en rade à bord de la vedette à vapeur pour donner toutes les indications utiles en vue de l'extraction du cadavre du matelot de vigie.

Ils ont emporté avec eux une caisse de désinfectants.

Ce départ, ignoré de tous encore, montre que l'on a quelque espoir d'enlever le corps ce soir.

Le capot était fermé

Un journal parisien a publié la nouvelle que le capot du sous-marin était ouvert et que, par conséquent, on pouvait croire que l'équipage avait essayé de se sauver par là au moment de périr.

C'est absolument inexact.

M. le vice-amiral Bellue lui-même nous en a donné l'assurance.

« Le capot est fermé. Non seulement les scaphandriers l'ont vu, mais je m'en suis assuré par moi-même pendant qu'à marée basse le capot émergeait de l'eau. »

Ce « canard » de la tentative d'évasion des malheureux marins doit donc aller rejoindre ceux d' « une femme à bord », de la survivance constatée des victimes, etc.

(Lire la Suite en Dernière Heure)

Le quintuple assassinat DE JULLY

JACQUIARD EST CONDAMNÉ A MORT. — VIENNY A 20 ANS DE PRISON.

L'heure tardive à laquelle s'est terminée l'audience de nuit de la Cour d'Assises de l'Yonne ne nous a pas permis de donner dans toutes nos éditions le verdict du quintuple assassinat de Jully. Nous complétons aujourd'hui notre compte-rendu pour les lecteurs de nos premières éditions.

Après la plaidoirie de la partie civile, M. Meyer, substitut du procureur de la République d'Auxerre, prononce son réquisitoire.

Dans un langage sobre et mesuré, sans effets de rhétorique, le ministère public expose les circonstances du crime qui furent atroces. Il montre les deux jeunes assassins n'éprouvant aucun remords de leur effroyable forfait et ayant assisté avec une impassibilité de brutes, au douloureux défilé des petits orphelins à la barre.

Le ministère public termine en déclarant que le jury ne peut pas accorder sa pitié à des monstres comme Jacquiard et Vienny.

Les deux défenseurs des deux assassins s'efforcent de détruire l'effet considérable produit par le réquisitoire en s'appuyant sur les déclarations des médecins experts, qui ont déclaré que les ascendants des deux criminels étaient alcooliques.

Ils concluent en demandant au jury de leur accorder les circonstances atténuantes qui s'imposent en raison de leur jeune âge.

LE VERDICT

Après une heure et demie de délibération, le jury rapporte un verdict affirmatif sur les 56 questions qui lui étaient posées, sans circonstances atténuantes.

Le verdict est accueilli par les applaudissements de toute la salle.

— « Faites rentrer les accusés, dit le président.

Ceux-ci sont introduits.

— Avez-vous quelque chose à dire sur l'application de la peine, leur demande le président lorsque le greffier leur eut donné lecture du verdict.

— « Non, répond Jacquiard.

— « Je demande l'indulgence du jury, dit Vienny.

La Cour se retire pour délibérer.

La Cour rend un arrêt condamnant Jacquiard à la peine de mort, et Vienny à vingt ans de prison, et chacun à un franc de dommages-intérêts envers la partie civile.

Lorsque le fourgon emmène les deux condamnés, le public pousse des cris répétés de : A mort.

UN CAS DE CASSATION ?

Les deux défenseurs de Jacquiard et de Vienny ont fait constater que le Président avait omis de faire enlever les menottes des accusés pendant la lecture du verdict. Ce serait, paraît-il, un cas de cassation.

Le Pharmacien séquestré

On examinera aujourd'hui son état mental

Paris, 5 juin. — M. Bourdeaux a reçu hier la visite des experts désignés pour examiner l'état mental de M. Brunet. Ces experts, MM. Gilbert Ballet, Roubinowitch et Balthazard procéderont à leur examen lundi matin à l'asile Sainte-Anne, dont le professeur Gilbert Ballet est médecin en chef. Le docteur Benon qui, avant sa nomination très récente de médecin-adjoint dans les asiles de Mantes, était chef de clinique à Sainte-Anne, sera entendu par les médecins en présence du pharmacien.

Par boîte de Congo, vous avez trois sachets. Leur parfum est si pur, qu'il ne finit jamais.

Les inaugurations d'hier

Millerand apporte l'hommage de la reconnaissance nationale au premier ministre des postes français.

Montargis, 5 juin. — Tout Montargis est en fête pour l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Adolphe Cochery, frère du ministre des finances.

Millerand, ministre des travaux publics, a prononcé un discours très applaudi. Il a retracé tout d'abord la vie d'Adolphe Cochery, avocat, député sous l'Empire, commissaire général de la Défense Nationale pour le département du Loiret, député à l'Assemblée nationale, sénateur et ministre.

Puis il a salué en Adolphe Cochery le premier ministre des postes français.

LE MINISTRE DES POSTES

Ce fut à la fin de 1877, sous la forme d'un sous-secrétariat d'Etat rattaché au ministère des finances, en attendant qu'au début de 1879 elle devint un ministère autonome, que Cochery prit en mains l'administration des postes et des télégraphes. Ils avaient jusqu'alors été séparés. Le premier soin de Cochery fut d'en opérer la fusion.

L'abaissement à cinq centimes par mot de la taxe télégraphique intérieure ; la réduction de 20 à 15 centimes de la taxe des lettres ; ces deux réformes capitales réalisées dès le début de 1878, auraient suffi à illustrer le passage de Cochery aux postes. Elles ne marquaient que le début d'une action réformatrice continue et méthodique qui pour le bien public et la prospérité nationale, n'a cessé de s'affirmer pendant plus de sept années par d'incessantes et profondes améliorations : création du service des recouvrements, des abonnements aux journaux, des bons de poste, de la Caisse d'épargne postale, des colis postaux, des réseaux urbains téléphoniques, des lignes télégraphiques souterraines, des tubes pneumatiques parisiens, de nombreux câbles sous-marins.

En 1878, Cochery présidait à Paris, au moment de l'Exposition universelle, le Congrès postal international et il rendait à l'influence française dans la direction de l'Union postale la part légitime qui lui était due.

En 1881, il organisait cette magnifique exposition internationale qui marqua une date dans l'histoire de l'électricité et de ses applications, laissant après elle comme œuvre essentielle l'adoption d'un système d'unités électriques admis par les savants du monde entier.

L'HOMME

Si tant de titres avaient acquis au ministre des postes la gratitude du public, il avait su par sa bienveillance toujours en éveil conquérir la confiance et l'affection de son personnel.

Sous les dehors d'une bonhomie narquoise et parfois un peu brusque, Adolphe Cochery cachait une bonté sincère et une vraie délicatesse de cœur. Il avait trouvé le petit personnel, commis et sous-agents, dans une situation lamentable, avec des traitements dérisoires, sans espoir certain d'avancement sérieux. Un de ses premiers soins fut d'élever l'échelle des traitements dans une large proportion, d'assurer et d'accélérer l'avancement, de rendre accessibles enfin à tous les agents, par une série de concours, tous les emplois de l'administration. Aucune catégorie n'échappa à sa sollicitude.

Aussi le nom de Cochery est-il demeuré cher à tous les membres de la grande famille postale et télégraphique. Le jour de ses obsèques, le 16 octobre 1900, je tenais, en ma qualité de ministre des postes, un des cordons du poêle, accompagné à droite d'un inspecteur général des postes et télégraphes, à gauche d'un facteur-chef des postes. Devant ce monument que la reconnaissance de ses concitoyens a élevé en l'honneur de son ancien chef, la famille postale et télégraphique a tenu également à être représentée.

En son nom, au nom du gouvernement, au nom du Pays, je m'incline respectueusement devant la mémoire d'Adolphe Cochery. Mieux que le bronze et la pierre, les grands services qu'il a rendus à la Patrie et à la République défendent son nom de l'oubli. Et en s'endormant pour toujours, après une vie si noblement remplie, Adolphe Cochery aura eu la joie suprême de penser qu'il laissait derrière lui, pour suivre ses traces et prolonger son exemple, un fils digne de lui et capable d'ajouter encore à l'éclat du nom paternel. »

Sur l'estrade, on remarquait le général d'Amade, Mme Pallain et la famille Cochery, MM. Cochery et René Renoult, ministre et sous-secrétaire d'Etat des finances ; Rabier, Roy, Vazeille, députés ; Pallain, gouverneur de la Banque de France ; Gatine, Persil, etc.

La remise du monument a été faite par M. Gollier ancien maire de Montargis et ami d'Adolphe Cochery.

M. Sédillo, maire actuel, a célébré les qualités administratives d'Adolphe Cochery et a apporté à sa mémoire le témoignage affectueux des habitants de Montargis.

Le Monument Pasteur à l'Ecole Normale

Paris, 5 juin. — Dimanche matin, à dix heures, dans la cour de l'Ecole normale supérieure, M. Doumergue, ministre de l'instruction publique, inaugura un nouveau monument à Pasteur.

C'est un simple buste, celui même que fit Dubard pour la place Breteuil, que l'architecte Givault a reproduit ici, en le situant haut sur une stèle sans autre ornementation que quelques imitations de feuilles de lierre. Au bas se lit : « Pasteur 1822-1895 ». Le monument est situé au milieu d'un banc circulaire sur lequel les jeunes normaliens peuvent venir méditer.

Nous remarquons dans l'assistance Mme Pasteur, veuve du savant ; sa belle-fille, femme du fils aîné de Pasteur ; M. Doumergue, M. Loubet ; les principaux collaborateurs de Pasteur : les docteurs Roux, Van Tieghel, Metchnikoff, directeur de l'Institut Pasteur ; Mme Curie ; M. Darboux, de l'Institut ; l'architecte Givault ; M. Darbruffe, M. Lavisse, M. Tanary, directeur de la section scientifique à l'Ecole normale ; les principaux représentants de la presse, les principaux membres de la Faculté des sciences, les professeurs et élèves de l'Ecole normale, etc.

LES DISCOURS

Quatre discours et allocutions ont été prononcés. Les orateurs sont MM. Doumergue, Darbruffe, Lavisse et Tanary.

M. Doumergue, dans une courte allocution, exprime le vœu de Mme Pasteur que cette fête reste purement familiale, que ce monument offert aux normaliens leur soit remis en intimité, sans la pompe ordinaire des inaugurations officielles. En quelques mots rapides, il rend hommage à Pasteur, à sa compagne et remercie le comité du monument Pasteur d'avoir songé à l'érection de ce monument dans la cour même où le grand homme venait se reposer de ses travaux.

Après M. Darbruffe, qui rappelle l'œuvre de Pasteur, M. LAVISSE prend la parole.

Son discours prend rapidement une allure philosophique.

« Pour Pasteur, dit-il, le laboratoire était surtout la nature tout entière. Aussi, quand après la découverte du virus de la rage il vit venir à lui des malades des quatre coins du monde, il se plut à dire que son laboratoire était l' « hôpital des nations ».

« Pasteur s'était fait de la science une croyance, une foi, u nculte. Il proclamait la science réconciliatrice de l'humanité.

« — Je crois invinciblement que la science et la raison triompheront de la guerre et de la sottise ; l'avenir appartient à ceux qui auront soulagé l'humanité souffrante. »

« Un mot qui revient surtout toujours chez Pasteur, c'est l'enthousiasme. Pasteur semble avoir pris l'enthousiasme comme excitant à sa lourde tâche.

« Reconquérez, clame avec vigueur M. Lavisse aux normaliens, cet enthousiasme. La décadence de l'enthousiasme est certaine. Les causes en sont nombreuses et fortes. A vous, jeunes gens, de retrouver ce feu sacré. Normaliens, votre tâche est grande. Vous avez à recevoir la science de l'humanité passée pour la transmettre à l'humanité future. Pour que toujours ce flambeau brûle d'un plus vif éclat, il faut que vous l'animiez de votre cœur, de votre conviction, de votre « enthousiasme ».

Ici termine M. Lavisse, vivement acclamé par l'assistance.

M. Tanary a dit ensuite quel homme attentif et régulier était Pasteur, et combien ce grand serviteur de la vérité est véritablement le patron de cette Ecole normale, où il passa 37 années de sa vie.

Le monument de François Coppée

Paris, 5 juin. — Place Saint-François-Xavier, à 4 heures, a eu lieu, sous la présidence de M. Paul Déroulède, l'inauguration de la statue de François Coppée.

M. Jean Richepin a fait la remise du monument à M. Milhouard, représentant le Conseil municipal de Paris.

Ont pris la parole : MM. Jean Aicard, désigné par l'Académie Française ; René Doumic, comme président de la Société des Gens de Lettres ; Robert de Flers, au nom de la Société des Auteurs dramatiques ; Noblemaire, président de la Société Valentin Haüy pour le bien des aveugles ; Allouard, président des Parisiens de Paris ; et Paul Déroulède.

Mme Segond-Weber a dit des strophes de M. Georges Druilhet, en hommage au poète, et M. Albert Lambert fils une pièce de vers de François Coppée.

Le député italien Ferri en accusation devant son parti

Rome, 5 juin. — On se souvient de l'émotion que provoqua parmi les socialistes l'attitude de Ferri, député du parti. Celui-ci avait, en effet, témoigné son estime au roi au cours d'une conférence qu'il fit en sa présence.

Ferri a comparu hier devant le groupe socialiste. Il a expliqué son attitude. Il croit que les socialistes doivent prendre le pouvoir ; il le dit carrément parce que, comme Bismarck, il pense que la meilleure diplomatie consiste à dire la vérité.

Ferri étant d'avis d'accepter un ministère devait donc s'approcher du roi pour le persuader que le parti socialiste est un parti sérieux. Il ne fut jamais un courtisan, mais il appela le roi Majesté parce qu'il ne sait vraiment pas comment il aurait dû l'appeler.

« Le parti socialiste, en prenant le pouvoir, doit effacer les conséquences de la longue dictature de M. Giolitti qui, personnellement intègre, organisa la corruption politique ; M. Luzzatti dépend de la bienveillance de M. Giolitti, qui reviendra au pouvoir avec un programme grandiose, mais ne pourra pas le réaliser, parce qu'il est malade et aussi parce que les moyens financiers font défaut ; c'est alors que le parti socialiste montera au pouvoir et accomplira des réformes. Si la Chambre s'y opposait, elle serait dissoute.

» Voilà mon rêve, voilà mon hérésie, conclut Ferri. Jugez-les maintenant. Vous savez que je ne suis pas un Rabagas. Je désire rester socialiste. »

Ces déclarations ont produit une grande impression ; elles sont très commentées dans les cercles politiques. Demain, le groupe se prononcera sur l'attitude de Ferri.

La grève de Méry

LES CHOMEURS PREPARENT UNE MANIFESTATION

Méry, 5 juin. — La matinée a été calme à Méry. Des soldats d'infanterie et des dragons occupent les rues et les carrefours.

Le préfet de Seine-et-Oise, M. Autrand, a eu un entretien avec M. Duvernois, sous-préfet de Pontoise, et le colonel Chaine.

Les carriers de Seine-et-Oise ont pris leurs dernières dispositions pour la journée. Ils sont décidés à montrer aux patrons leur ferme résolution de faire aboutir leurs revendications.

Le plan de la journée était celui-ci : Après un grand meeting public et contradictoire auquel les patrons et la population sont convoqués, un cortège devait se former et parcourir le pays.

Mais une circonstance imprévue est venue contrarier ce projet.

Le frère du secrétaire de la coopérative de Méry, M. Milliancourt, soldat en congé à Sagnioles, est mort hier. Aussi les grévistes ont décidé qu'à la sortie du meeting, ils se rendraient à Sagnioles et accompagneraient le corps jusqu'au cimetière.

Sept soldats sans armes iront à Sagnioles pour rendre les oneurs à leur camarade décédé.

Pa le train de 1 heure et demie sont arrivés MM. Jouhaux, secrétaire de la C. G. T., Luquet et Mélivier, de l'Union des Syndicats.

LES DRAMES DU DIVORCE

Un mari blesse mortellement sa femme et se tue

Le Mans, 5 juin. — Hier soir un drame s'est déroulé à Souillé, près de Saint-James-sur-Sarthe. Les époux Gauthier vivaient en mauvaise intelligence. Le mari, Auguste Gauthier, 30 ans, ouvrier forgeron, maltraitait sa femme et sa fillette, âgée de quatre ans. Mme Gautier avait demandé le divorce. Une dernière tentative de conciliation avait eu lieu ce matin devant M. le président du tribunal civil du Mans.

Dans l'après-midi, les époux Gautier entraient à leur domicile. Au moment où ils traversaient un pont jeté sur la rivière la Sarthe, Gautier tira un couteau de sa poche et se précipita sur sa femme. La malheureuse voulut fuir, mais son mari la maintint solidement au parapet et lui porta à la tête et dans le dos six coups de son arme. Voyant sa femme tomber dans une mare de sang, le mari meurtrier s'enfuit, rentra à son domicile, décrocha un fusil et se fit sauter la cervelle.

L'état de Mme Gautier est désespéré.

LA DEBACLE des « Bonnes Œuvres »

L'abbé Percin est retrouvé

Paris, 5 juin. — Nous avions signalé la disparition de l'abbé Percin, ex-collaborateur de l'abbé Santol, directeur du « Placement Familial ».

L'abbé Percin est retrouvé. S'il a quitté subrepticement son logis de la rue du Mont-Viso, c'était, affirme-t-il, pour fuir les importuns. Mais s'il a changé de domicile, l'abbé a également cessé de placer des pupilles.

Voici en quels termes l'abbé Percin apprécie l'œuvre à laquelle il a collaboré :

« C'est là une tâche bien ingrate et où, hélas ! on éprouve trop de déboires... Déjà si j'avais quitté l'abbé Santol, s'était pour fuir des responsabilités que je commençais à pressentir trop lourdes et trop dangereuses... J'ai refusé de collaborer plus longtemps à une œuvre qui, par la façon dont elle est gérée, présente les pires dangers et va, en outre, à l'encontre du but annoncé. Un instant j'avais eu la direction de cette œuvre... Mon but était entièrement désintéressé... Je ne songeais, moi, qu'au bien à faire...

» Lorsque j'eus quitté le « Placement familial », et que je me fus installé impasse du Mont-Viso pour y créer une nouvelle œuvre, l'abbé Santol m'invita d'abord à renoncer à mon projet. Devant mon refus, il s'en fut se plaindre à l'archevêque. Un jour, je reçus une lettre de l'archevêché dans laquelle on m'ordonnait de ne plus placer de pupilles, car, me disait-on, on avait déjà suffisamment d'ennuis avec l'œuvre Santol et l'on ne voulait pas s'exposer, malgré mes bonnes intentions, à voir surgir de nouvelles difficultés avec une œuvre semblable. On m'annonçait, en même temps, qu'on me retirait mon droit de célébrer la messe dans le diocèse de Paris, mais dans ce diocèse-là seulement.

» Estimant que le devoir du prêtre est d'obéir à ses supérieurs ecclésiastiques, je me suis incliné. »

DANS LA RÉGION

A LILLE

L'Exposition Canine DU PALAIS RAMEAU

Oui !... je sors de la IXe Exposition Canine, organisée par le Club Saint-Hubert !... Autant dire que j'arrive en droite ligne d'une salle de audation !...

Quelle diable d'idée aussi, d'avoir installé à deux doigts de l'été, par une chaleur sénégalienne, un concours de cabots, dans la vaste serre qu'est le Palais-Rameau !...

Ce que j'ai si rencontré, dans cet établissement, hier après-midi, des gens congestionnés, dont le mouchoir était insuffisant à étancher toute la sueur ruisselant sur leur visage. Ce que j'en ai vu de malheureux toutous, haletant et tirant des langues invraisemblables, c'est inouï !...

Il me semble qu'il eût été pourtant plus pratique et plus simple de faire cette exposition en plein air, dans une annexe du Concours Agricole, par exemple. On ne peut arguer qu'en cet endroit la place aurait manqué et le Champ de Mars, si vaste, me semblait, en l'occurrence, tout désigné à cet effet.

Heureusement, tout ceci n'a pas empêché le Club Saint-Hubert de recueillir son habituel et annuel succès.

Les concurrents étaient hier plus nombreux que jamais et, de toute la journée, le public ne cessa de défiler en rangs serrés, trop serrés même, devant les cages où se tenaient les chiens de toutes races, que j'ai plaints de tout mon cœur.

LES LÉVRIERS

Dans la section des lévriers anglais Greyhounds, « Diéblo », qui était seul de son genre, remporta facilement tous les premiers prix. A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Les lévriers anglais n'étaient pas nuls, mais, généralement, de taille au-dessous de la moyenne.

Chez les lévriers anglais, « Moscou du Chemin Rouge » remporte un 3e prix. Beaucoup de personnes s'étonnèrent de cette excessive sévérité du jury à l'égard de ce chien, qui eût été un beau second prix.

A vrai dire, cependant, parmi les lévriers russes, il n'était de particulièrement remarquable que « Nadine de l'Etoile », appartenant à M. Caron, et encore, cette chienne est-elle un peu fluette.

CHIENS DE GARDE ET DE DEFENSE

« Champion Ali de Josaphat », un Saint-Bernard au poil ras, n'est pas mal, cependant, il semble un peu bas sur ses pattes de devant.

Dans la même catégorie, « Ella Gustah », une chienne au manteau roux avec un léger masque noir et âgée de 4 ans, est tout à fait remarquable.

Malheureusement, nous ne pouvons en dire autant des Saint-Bernard à poil long, qui n'offrent rien de spécial ainsi d'ailleurs que les terre-neuve.

« Pathos », un chien des Pyrénées et de montagne âgé de 3 ans, n'est pas mal, sa robe surtout contribue à lui donner de l'aspect.

On a donné un prix à « Ketty », un danois unicolore fauve, et les connaisseurs se sont demandé pourquoi le jury n'a pas disqualifié cet animal, qu'on a mutilé et qui, en fait d'oreilles, ne possède plus que deux informes morceaux de cartilage.

« Sultan », danois tricolore, à la robe jaune, tigrée, noire, aurait plutôt été à sa place dans une loge foraine qu'à l'exposition. La couleur de son pelage touche à l'invraisemblable. Par contre, la chienne « Léa II Superba », qui appartient au même genre, est un bel animal, mais un peu fluet peut-être.

CHIENS DE BERGERS

« Marquis », chien berger de la Beauce, ne me semble pas à sa place dans cette classe. J'avoue que je serais très embarrassé s'il me fallait le cataloguer.

« Pyrame », de la Beauce également, possède une tête qui a du type, quant au reste, nous n'en parlerons pas.

Dans cette catégorie mes préférences sont allées à « Charlotte », appartenant à M. Tounin.

« Sonia des Griailles », une chienne de deux ans, de la Brie, est superbe.

« Stop », de la classe des bouviers, est aussi un beau chien, malheureusement, son pelage gris-brun n'est pas très agréable à l'œil.

« Ninon de l'Enclus », dans les belges à poil court, est une belle chienne, dans toute l'acception du mot. On peut en dire autant de « Negro », un chien de 14 mois, belge à poil long.

« Boby », un berger à poil long, dit de Tervueren, est bien en formes et en poil. Il en est de même dans les bergers allemands, de « Dewet », un chien loup fauve foncé, au manteau noir et âgé de deux ans. Dans la même classe identique un jeune chien qui n'a pas encore tout à fait un an, « Adalo von Basel », donne de belles promesses.

CHIENS ECOSSAIS, COLLIES

« French Roy », un chien, sable et blanc,

FEUILLETON DU 6 JUIN. — N. 8

PAUVRES PETITS

par Jules LERMINA

PREMIÈRE PARTIE

Petite Poucette

— Au château, non, non, s'écria Gérard, je ne sais pas... je ne suis pas le médecin ordinaire.

— Qu'est-ce que ça fait ?

Gérard regardait autour de lui, soutenant toujours la tête de l'enfant qui ne reprenait pas connaissance. Il semblait chercher quelqu'un de ses confrères à qui il pût confier le soin d'achever ce que le hasard lui avait fait commencer.

Mais la foule répétait :

— Monsieur le docteur, il faut venir au château...

Et il se sentait entraîné, ne trouvant pas de prétexte à une résistance que lui interdisait d'ailleurs le devoir professionnel.

Ne voulant laisser à personne la responsabilité qui lui incombait, il alla, portant toujours Gontran, et, ainsi, suivi de tous les badauds du pays, il arriva au château.

Le comte se trouvait dans la cour, occupé à donner des ordres à ses hommes d'écurie. Il vit le cortège et reconnaissant Gontran, pâli, inerte, il courut à lui et brutalement [illegible] le docteur d'avoir [illegible] Qu'est-ce vous fait à mon [illegible]

Mais des gens expliquaient. L'enfant avait lancé son cheval trop rapidement sur le pavé glissant, et s'il ne s'était pas tué, c'était à M. Gérard qu'il le devait.

Impassible, malgré une pâleur intense qui décelait une singulière émotion, le docteur suivit le comte jusqu'à un salon du rez-de-chaussée, et quand l'enfant fut étendu sur un canapé, M. de Lestrevelle, se tournant vers le médecin, lui dit, toujours du même ton rogue et presque insolent :

— Eh bien, monsieur, puisque vous avez si bien commencé, à ce que disent ces gens, achevez votre œuvre. Vous me demanderez ce que vous voudrez, mais je ne veux pas que cet enfant meure.

Il avait singulièrement appuyé sur ces mots :

— Je ne veux pas...

Gérard réprima un léger haussement d'épaules.

Puis, ouvrant sa trousse, il se pencha vers Gontran et lui fit prendre quelques gouttes de cordial.

Se redressant :

— Vous pouvez être sans inquiétude, monsieur, il n'y a là qu'une commotion sans gravité. Voyez, il revient déjà à lui.

En effet, Gontran rouvrait les yeux et regardait autour de lui, comme ne comprenant pas ce qui lui était arrivé.

Le docteur examinait le comte et se demandait si c'était bien l'affection paternelle qui avait motivé le mot étrange prononcé tout à l'heure. En effet, sans s'approcher de son fils, M. de Lestrevelle semblait épier, avec une anxiété plus curieuse qu'affectueuse son retour à la vie.

Gontran aperçut alors le domestique qui, tout à l'heure, l'accompagnait, et qui, tout embarrassé de la responsabilité qu'il avait encourue — quoiqu'il n'y eût là aucune faute de sa part — attendait avec inquiétude l'issue de cette scène.

Et Gontran, recouvrant subitement la voix, s'écria rageusement :

— C'est sa faute... si je suis tombé, c'est parce qu'il a donné par derrière un coup de cravache à mon cheval...

Il y eut un murmure, tandis que le domestique protestait :

— Ce n'est pas vrai !...

— Si, si, c'est vrai ! cria le petit, obéissant à un impérieux besoin de mensonge. Et celui-là, ajouta-t-il en désignant Gérard, était dans le milieu du chemin, il a effrayé le cheval avec sa canne...

— Ah, pour le coup, c'est trop fort, s'écria un des assistants qui avait vu toute la scène et était entré dans le château, mû par un sentiment d'intérêt. Monsieur, ce gamin ment comme un arracheur de dent...

— Je mens ! je mens ! hurla Gontran. Attendez un peu que je sois sur pattes, et vous me paierez ça...

— En tous cas, dit le comte, en s'adressant au domestique, je dois croire mon fils plutôt que vous... et je vous chasse.

— Monsieur, intervint Gérard, prenez garde de commettre une injustice.

J'affirme que cet homme n'a commis aucune faute. Au contraire, il s'efforçait d'arrêter le cheval que votre fils poussait à coups d'éperons...

— Pas vrai ! pas vrai ! glapissait Gontran en montrant le poing au docteur.

A ce moment une porte s'ouvrit et la comtesse parut, attirée par le bruit de cette scène.

— Que se passe-t-il donc ? demanda-t-elle.

Mais à ce moment, ses yeux rencontrèrent ceux du docteur.

Elle pâlit affreusement, tandis que lui s'inclinant profondément, se rapprochait de l'enfant pour cacher le trouble profond qui s'emparait de lui et qu'il s'efforçait de ne pas trahir.

Le comte racontait l'accident, s'en rapportant à la version de l'enfant.

Le domestique dit :

— Madame, je vous jure que ce n'est pas vrai. M. le docteur a bien vu que je n'ai pas touché le cheval... on me chasse. Eh bien ! je m'en vais, mais mon petit monsieur, ajouta-t-il en s'adressant à Gontran, si vous mentez souvent comme ça, je vous jure que ça ne vous portera pas bonheur...

— A la porte ! hurla Gontran.

Et se jetant à bas du canapé, il s'élança comme pour frapper le domestique, qui lui tourna le dos et sortit.

Les assistants essayèrent encore d'expliquer au comte qu'il se faisait le complice d'un mensonge.

Il les remercia sèchement de leur bonne volonté, déclarant qu'il était seul juge de ce qui se passait chez lui, et finalement les éconduit avec la plus parfaite impolitesse.

Cependant M. Bertaud, le glabre personnage qui joignait à ses fonctions d'intendant le rôle de pseudo-précepteur de l'enfant, s'était approché de son élève et parvenait à le calmer.

— Pensez-vous, demanda le comte à Gérard, que cet accident ne doive pas avoir de suites ?

Le docteur tressaillit et se tourna vers le comte. Il semblait ne pas avoir entendu les paroles prononcées.

Encore une fois ses yeux rencontrèrent ceux de la comtesse, mais, cette fois, dans l'échange de deux rapides regards il y eut une ineffable douceur.

— Eh bien ! monsieur, reprit le comte de son accent désagréable, j'attends votre réponse.

Gérard respirait fortement comme pour reprendre toute son énergie.

— Quelques heures de repos suffiront. Votre fils n'a pas la moindre blessure. C'est une simple commotion.

— J'ai appris, docteur, dit doucement la comtesse, que c'était votre présence d'esprit qui avait empêché que la chute ne fût plus grave... nous tenons avant tout à vous en remercier...

— Certainement, fit le comte d'un ton dégagé, et je me ferai un devoir de vous rémunérer en conséquence... M. Bertaud, conduisez Gontran à sa chambre et qu'il se couche pendant une couple d'heures... je monterai tout à l'heure....

Et comme l'enfant se disposait à sortir, l'air grognon, sans dire un mot :

— Et vous, Gontran, reprit la comtesse, ne remerciez-vous donc pas celui auquel vous devez peut-être la vie...

Gontran haussa les épaules :

— Pour le mal que ça lui a donné ! fit-il.

Et il disparut, suivi de son père et de M. Bertaud.

Gérard et la comtesse se trouvaient seuls.

Elle alla droit à lui et, lui tendant la main, elle le regarda à plein dans les yeux :

— Gérard, dit-elle, il y a si longtemps que je vous attendais... m'avez-vous pardonnée..

— Vous ai-je donc accusée jamais ?...

— Gérard, les minutes sont précieuses... d'un moment à l'autre, le comte peut rentrer... écoutez-moi, sans même me répondre... Gérard, si j'ai manqué à la parole que je vous ai donnée, c'est que j'ai dû obéir à la plus épouvantable fatalité... je ne suis pas coupable... je suis malheureuse, j'expie effroyablement les fautes d'un autre... Gérard, je vous ai toujours aimé, j'aime et je n'aimerai jamais que vous...

— Berthe ! fit le jeune homme avec un élan passionné.

— Oui, appelez-moi toujours ainsi... ah ! je me disais bien que vous ne m'aviez pas oubliée...

— Je n'ai vécu que par vous et pour vous...

— Et moi, votre souvenir seul m'a donné la force de vivre ! si vous saviez...

— Silence !... A bientôt !...

Le comte rentrait sans précaution soupçonneuse, on l'avait entendu de l'autre côté de la porte. Gérard s'était reculé.

M. de Lestrevelle tenait à la main un billet de banque. Il le tendit à Gérard.

— Prenez ceci, monsieur, lui dit-il, et acceptez mes remerciements.

Et comme Gérard hésitait, doublement froissé de la manière incorrecte dont cet argent lui était offert comme un salaire, la comtesse lui jeta un regard suppliant :

— Ces honoraires vous paraissent-ils insuffisants ? demanda brusquement le comte.

Gérard eut un sourire d'ironie :

— Plus que suffisants, au contraire... Mais si monsieur le comte veut en doubler la valeur...

— Hein ! fit le comte avec hauteur.

Mais Gérard continua sans se troubler :

— Il révoquera la décision prise tout à l'heure et qui, je le lui affirme, n'est point juste... Ce domestique n'a encouru aucun reproche... et son expulsion...

— Pardon, monsieur, dit M. de Lestrevelle avec une colère mal contenue, vous êtes ici comme médecin.... rien de plus.

Les yeux de Gérard jetèrent un éclair. Comme il eût pris plaisir à châtier cette insolence de millionnaire. Mais la comtesse était là, encore une fois, il lui fallait subir l'affront et se résigner.

Il se tut, et, saluant le comte d'une simple inclinaison de tête :

— Madame, dit-il à la comtesse en se courbant respectueusement devant elle, permettez-moi de vous recommander mes pauvres !

(A suivre).